

«Soutenir une gestion responsable
en accord avec nos convictions et nos valeurs»

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50



Comptes consolidés

31 décembre 2010



Fédération des APAJH

au service de la personne en situation de handicap

Association pour adultes et jeunes handicapés

Reconnue d'utilité publique

SOMMAIRE

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH _____

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010 _____

A.1. - COMPTES ANNUELS _____

A.1.1 - BILAN ACTIF _____

A.1.2 - BILAN PASSIF _____

A.1.3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : CHARGES _____

A.1.4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : PRODUITS _____

A.2. - RESULTATS EN (€) _____

A.2.1 - DETAIL DES RESULTATS PAR ETABLISSEMENT ET PAR SECTEUR DE DEVELOPPEMENT _____ 9

A.2.2 - DETAIL DES RESULTATS DES AUTRES STRUCTURES _____

A.3 - ANNEXES _____

A.3.1 - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS _____

A.3.2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES _____

A.3.3 - AUTRES INFORMATIONS ET COMMENTAIRES _____

A.3.4 - NOTES SUR LE BILAN _____

A.3.4.1 - MOUVEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE _____

A.3.4.2 - MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS _____

A.3.4.3 - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2010 _____

A.3.4.4 - ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ET DES DONLS ET LEGS _____

A.3.4.5 - MOUVEMENTS DES PROVISIONS ET DES FONDS DEDIES _____

A.3.4.6 - TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (EN €) _____

A.3.5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT _____

A.3.5.1 - TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT DE L'EXERCICE _____

A.3.6 - TABLEAU D'EFFECTIF MOYEN _____

A.3.7 - AUTRES INFORMATIONS _____

A.3.7.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES _____

A.3.7.2 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES _____

A.3.7.3 - DETTES GARANTIES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES _____

A.3.7.4 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAI _____

A.4 - TABLEAU DE FINANCEMENT ET ANALYSE FINANCIERE _____

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2010 intègrent les bilans et comptes de résultats du siège administratif de la Fédération des APAJH – 185 Bureaux de la Colline 92213 Saint Cloud Cedex, des établissements en gestion nationale et des autres biens immobiliers appartenant à la Fédération Nationale.

La liste des établissements en gestion nationale se décline comme suit :

- ESAT : rue de Monétroi – 01800 Charnoz-sur-Ain
- SAH/SAJ : 5 bis rue de Pivarel – 01800 Meximieux
- SAJ : Place du Lieutenant Giraud – 01800 Meximieux
- EA : 43 rue de Versoix – 01210 Ferney Voltaire
- IME Henri Lafay : 1 place Georges Loiseau – 01000 Bourg en Bresse
- SESSAD de Bourg en Bresse : 31 allée du Luxembourg – 01000 Bourg en Bresse
- SAFEP/SSEFIS/SAAAIS/SESSAD : 59 rue Voltaire – 02100 Saint-Quentin
- IME « La Maison d'Eloïse » : Avenue Joussaume Latour – 02400 Château-Thierry
- IME « La Feuillaume » : 20 rue du Docteur Bourbier – 02100 Saint-Quentin
- ESAT « Saint Quentin Services » : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- SAVS : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- MAS : 47 bis rue Charles Guérin – 02400 Château-Thierry
- EA « Saint-Quentin Services » 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint Quentin
- ESAT/EA : « Atelier du Puy du Grand et de la Vézère » - Le Bourg – 19450 Chamboulive Saint Viance
- ESAT/FH : « Stella Matutina » MORTA – 20243 Prunelli Di Fium'Orbu
- ESAT/EA/SAVS : Véxin Services et Ateliers (V.S.A.) Z.I Route de Délincourt – 27140 Gisors
- FH/FO/CAJ : Véxin Services et Ateliers (V.S.A.) 39 rue du Faubourg Cappevillet – 2740 Gisors
- ESAT/EA/SAVS/CAJT : Ateliers et Services de Francheville (ASF) – 27160 Francheville
- FH : Ateliers et Services de Francheville (ASF) Le Joncheray – 27160 Francheville
- ESAT/EA/FH/CAJT : « La Fosse au Buis » Zone Artisanale RD 830 – 27180 Saint Sébastien de Morsant
- ESAT/FH/FO : « Les Charmettes » - 32400 Saint Mont
- ESAT/FH/SAAJ/SAVS/Foyer de Vie : Rue des Buissons – 37600 Loches et Bridoré
- ESAT/FH/SAS : « James Marangé » Chemin de l'Erable – 52320 Froncles
- ESAT/FH/SAS : Route de Lévecourt – 52240 Breuvannes
- FO : Rue de la Gare – 52240 Breuvannes
- MECS : 56 rue de Lieutenant-Colonel Dubois – 52130 Wassy
- MECS : Faubourg du Moulin Rouge – 52200 Langres

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJE EXCO LOIRE

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108 rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

- EA Bologne : « James Marangé » Chemin de l'Erable – 52320 Froncles
- Extension de l'Entreprise Adaptée de Bologne – Scierie de Langres – Faubourg le Moulin Rouge
52200 Langres
- EA Perrancey : rue des Roises – 52200 Perrancey
- Pôle administratif de la Haute-Marne : 20 rue des Halles – 52000 Chaumont
- ESAT/EA : Parc d'Activité Armor Océan – Z.A. de Kerhoas – 56200 Larmor Plage
- FAM de Bailleul : Rue Vivaldi – 60930 Bailleul sur Thérain
- CMPR « Maurice Gantchoula » - 63330 Pionsat
- FAM « Maurice Gantchoula » - 63330 Pionsat
- Maison de Retraite « Résidence le Bosquet » : Chemin du Bascale – 64160 Morlaas
- SAMSAH de Sorède : 11 rue Saint-Jacques – 66690 Sorède
- ESAT « Les Micocouliers » : 4 rue des Fabriques BP 4 – 66690 Sorède
- FH « Le Veinat » : 8 rue du Veinat BP 6 – 66690 Sorède
- SAS : 11 rue Saint Jacques – 66690 Sorède
- Service Vacances : 29 avenue Marcelin Albert – 66000 Perpignan
- ESAT : Rue Paul Sabatier – 71530 Crissey
- SAVS/SAJ : 22 bis Paul Eluard BP 236 – 71106 Chalon sur Saône
- IME/SESSAD : 25 avenue de Surville – 77130 Montereau
- IME/SESSAD « La tour » : Place de l'Hôtel de Ville – 77510 Rebais
- CMPP/SESSAD « Henri Wallon » : 181 rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- SAPAD : 181 rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- CREDA Ecole Intégrée : BP 037 – 80081 Amiens cedex 2
- ESAT/FOT/FH/SAVS/Atelier Braconnac et les Ormes : Jonquières – 81440 Lautrec
- FAM/FOT « Domaine de Constancie » : 81230 Lacaune
- IR/SESSAD « Le Parc » : 7 avenue du Général Leclerc – 81110 Dourgne
- IME Grangevieille « La Tignarié » : 81292 Labruguière
- FAM d'Aubignan : Lieu dit « les Barillons » - 84810 Aubignan
- ESAT/FH/Foyer Eclaté/SAS/SVA/SAMSAH : 67 rue Carnot – 89100 Sens
- EA : ZI les Manteaux – 89330 Saint Julien du Sault
- IME : 39 Boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME : 5 rue Tallot – 89113 Guerchy

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE
ZI Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

- SESSAD YONNE NORD : 39, Boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME – ITEP de Theil Sur Vanne : 22, rue de la Grève – 89320 Theil Sur Vanne
- SAFEP/SAAAIS « SIAM 92 » : 14 Avenue du Général de Gaulle – 92150 Suresnes
- ESAT : « Jacques Monod » : 113 rue Pascal – 92160 Antony
- Siège administratif de la Fédération des APAJH : 185 Bureaux de la Colline – 92213 Saint-Cloud Cedex
- ESAT/EA : 51 rue Camille Pelletan – 92300 Levallois
- SESSAD : « Les Guiblets » : 86 Boulevard John Kennedy – 94000 Créteil
- ESAT « Georges Lapierre » : 31/33 Avenue des Châtaigniers ZA des Châtaigniers II – 95150 Taverny
- SAS/FH « Georges Lapierre » : 109 rue de Montmorency – 95150 Taverny
- SCI Saint-Leu-la-Forêt : 185 Bureaux de la Colline – 92213 Saint Cloud Cedex
- SCI Menucourt : 185 Bureaux de la Colline – 92213 Saint Cloud Cedex

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.1. COMPTES ANNUELS

A.1.1 BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2010			Exercice N-1 clos le 31/12/2009
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres	674 996 €	532 922 €	142 074 €	167 426 €
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 135 462 €	446 509 €	2 688 953 €	2 338 551 €
Constructions	102 633 726 €	36 224 997 €	66 408 730 €	57 182 758 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 690 321 €	14 742 253 €	3 948 068 €	4 449 365 €
Autres	22 268 529 €	16 389 647 €	5 878 882 €	6 072 552 €
Immobilisations corporelles en cours	13 167 263 €		13 167 263 €	10 711 026 €
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)	8 750 959 €	5 087 €	8 745 872 €	8 438 579 €
TOTAL I	169 321 257 €	68 341 415 €	100 979 841 €	89 360 258 €
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements	189 047 €		189 047 €	316 724 €
Autres approvisionnements	128 631 €		128 631 €	136 456 €
En-cours de production (biens et services)	19 728 €		19 728 €	8 666 €
Produits intermédiaires et finis	165 013 €		165 013 €	288 615 €
Marchandises	144 685 €	3 384 €	141 300 €	76 754 €
Avances et acomptes versés sur commandes	51 365 €		51 365 €	37 012 €
Créances (2)				
Redevables, usagers et comptes rattachés	19 970 128 €	1 018 408 €	18 951 719 €	18 533 141 €
Autres	5 080 871 €	382 650 €	4 698 221 €	6 033 402 €
Valeurs mobilières de placement	19 248 409 €		19 248 409 €	15 360 812 €
Disponibilités	2 580 431 €		2 580 431 €	6 403 455 €
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	705 475 €		705 475 €	695 787 €
TOTAL III	48 283 782 €	1 404 442 €	46 879 340 €	47 890 824 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				12 495 €
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	217 605 039 €	69 745 858 €	147 859 181 €	137 263 578 €
(1) Dont à moins d'un an			40 671 €	72 111 €
(2) Dont à plus d'un an				

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.1.2 BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2010	Exercice N-1 clos le 31/12/2009
FONDS ASSOCIATIFS		
<u>Fonds propres</u>		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont subventions d'investissements non renouvelables)	10 504 425 €	8 976 219 €
<u>Autres Fonds associatifs</u>		
Fonds associatifs avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association	762 609 €	762 609 €
Réserves	36 199 601 €	35 505 704 €
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	- 2 983 780 €	- 1 411 502 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	- 7 183 838 €	- 6 303 826 €
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	399 182 €	128 790 €
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 7 056 169 €	- 6 705 822 €
Résultat comptable de l'exercice	4 521 981 €	1 725 012 €
Subventions d'investissement (renouvelables)	8 383 900 €	8 575 413 €
Provisions réglementées	13 110 250 €	11 894 609 €
TOTAL I	56 658 162 €	49 439 602 €
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 937 423 €	9 286 082 €
FONDS DEDIES	1 325 851 €	1 456 577 €
TOTAL III	11 263 274 €	10 742 659 €
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 898 970 €	51 775 561 €
Emprunts et dettes financières divers	747 408 €	281 804 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 718 469 €	1 876 391 €
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 148 016 €	4 864 329 €
Dettes fiscales et sociales (3)	17 025 424 €	15 555 808 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 065 629 €	1 511 516 €
Autres dettes	1 092 813 €	1 107 276 €
TOTAL IV	79 696 729 €	76 972 685 €
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
Produits constatés d'avance	241 016 €	108 632 €
TOTAL V	241 016 €	108 632 €
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	147 859 181 €	137 263 578 €
(1) Dont à plus d'un an	48 914 178 €	47 465 353 €
Dont à moins d'un an	31 023 567 €	29 615 316 €
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	270 016 €	422 618 €
(3) Dont provisions pour congés à payer	7 539 131 €	7 321 453 €

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
 108, rue de l'Avenir - BP 178
 42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
 T. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : CHARGES

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2010	Exercice N-1 clos le 31/12/2009
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises	64 496 €	66 293 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 720 099 €	3 521 052 €
Variation de stock	169 563 €	26 649 €
Autres achats et charges externes	33 302 883 €	32 944 432 €
Impôts, taxes et versements assimilés	6 737 359 €	6 449 394 €
Salaires et traitements	73 374 752 €	73 510 813 €
Charges sociales	30 070 518 €	30 097 308 €
Dotations aux amortissements	6 844 603 €	6 855 979 €
Dotations aux provisions	2 280 736 €	2 129 530 €
Autres charges (dont cotisations)	414 924 €	374 774 €
TOTAL I	156 979 933 €	155 976 224 €
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	17 582 €	14 389 €
Interêts et charges assimilées	2 369 469 €	2 314 338 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL III	2 387 050 €	2 328 727 €
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	188 834 €	137 150 €
Sur opérations en capital	248 637 €	249 753 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 572 369 €	1 209 265 €
TOTAL IV	2 009 840 €	1 596 168 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	159 528 €	347 128 €
TOTAL V	159 528 €	347 128 €
TOTAL (I+II+III+IV+V)	161 536 351 €	160 248 247 €
Solde créditeur = Excédent	4 521 981 €	
TOTAL GENERAL	166 058 332 €	160 248 247 €

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.1.4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : PRODUITS

PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2010	Exercice N-1 clos le 31/12/2009
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Chiffre d'affaires	34 537 908 €	31 875 687 €
Produits de tarification	101 389 962 €	98 434 090 €
SOUS TOTAL A	135 927 870 €	130 309 777 €
Production stockée	- 60 367 €	49 086 €
Production immobilisée	- €	95 100 €
Subventions d'exploitation	1 573 630 €	1 374 633 €
Reprises sur provisions (et amortissement)	1 548 267 €	513 227 €
Transfert de Charges	1 113 298 €	933 759 €
Autres produits	24 352 931 €	23 749 754 €
SOUS TOTAL B	28 527 758 €	26 715 559 €
TOTAL I (A+B)	164 455 628 €	157 025 336 €
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Produits financiers		
Interêts et Produits assimilés	247 196 €	234 481 €
Produits nets sur valeurs mobilières de placement	91 467 €	141 404 €
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits financiers		
TOTAL III	338 663 €	375 885 €
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	53 640 €	77 106 €
Sur opérations en capital	550 854 €	490 428 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	345 982 €	310 926 €
TOTAL IV	950 477 €	878 460 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	313 564 €	243 554 €
TOTAL V	313 564 €	243 554 €
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	166 058 332 €	158 523 235 €
Solde débiteur - perte		1 725 012 €
TOTAL GENERAL	166 058 332 €	160 248 247 €

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010****EXCO LOIRE**

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.2. RESULTATS DES ETABLISSEMENTS ET DES AUTRES STRUCTURES (EN €)**A.2.1 DETAIL DES RESULTATS PAR ETABLISSEMENT ET PAR SECTEUR DE DEVELOPPEMENT**

Dpt	ETABLISSEMENTS	RESULTATS 2010	RESULTATS 2009
ENFANCE			
01	IME HENRY LAFFAY BOURG EN BRESSE	99 588	-4 529
01	SESSAD BOURG EN BRESSE	6 660	146 422
02	IME ELOISE CHÂTEAU-THIERRY	50 084	-74 649
02	IME LA FEUILLAME ST QUENTIN	105 869	21 513
02	SESSAD ST QUENTIN	40 525	26 831
02	SAAAS ST QUENTIN	166 344	150 241
02	SAFEP SSEFIS	396 084	320 890
52	MECS LANGRES	242 807	212 661
52	MECS WASSY	-819 894	-860 337
77	SESSAD MONTEREAU	28 264	25 648
77	IME MONTEREAU	203 473	77 016
77	IME LA TOUR REBAIS	111 764	-15 218
77	SESSAD LA TOUR	88 225	23 471
80	CMPP AMIENS	-21 579	21
80	CREDA AMIENS	-18 093	146
80	SAPAD AMIENS	-12 251	12 307
80	SESSAD AMIENS	49 191	876
81	IME LA BRUGUIERE	45 424	105 362
81	IMPRO DOURGNE		29 707
81	IR DOURGNE	-164 389	144 118
81	SESSAD DOURGNE	-99 181	-15 170
89	IME SENS	-30 269	-39 698
89	SESSAD SENS du MAIL	-	-
89	IME GUERCHY	-117 881	-31 708
89	ITEP DE THEIL SUR VANNE	850 419	518 414
89	SESSAD YONNE NORD	-839	-16 835
89	SESSAD GUERCHY	-6 789	-
94	SESSAD APAJH LES GUIBLETS	96 566	79 402
S/Total Enfance		1 290 125	836 902

Dpt	ETABLISSEMENTS	RESULTATS 2010	RESULTATS 2009
VIE PROFESSIONNELLE			
ESAT (structures commerciales et sociales)			
01	ESAT CHARNOZ	15 882	74 943
02	ESAT ST QUENTIN	194 078	-15 530
19	ESAT CHAMBOULIVE ST-VIANCE	160 051	-19 990
20	ESAT PRUNELLI	72 031	-9 335
27	ESAT FRANCHEVILLE	-57 531	-304 950
27	ESAT ST SEBASTIEN	82 734	38 375
27	ESAT GISORS	-20 041	-328 446
32	ESAT ST-MONT	86 640	-13 563
37	ESAT BRIDORE	116 632	89 296
52	ESAT BREUVANNES	-41 815	-201 019
52	ESAT FRONCLES	-125 839	-276 887
56	ESAT LARMOR PLAGE	170 102	-75 660
66	ESAT SOREDE	-139 768	-236 146
71	ESAT CRISSEY	-43 823	-78 862
81	ESAT BRACONNAC	549 105	211 272
89	ESAT SENS	366 897	51 309
92	ESAT ANTONY	118 149	270 777
92	ESAT LEVALLOIS	132 367	11 797
95	ESAT TAVERNY	265 623	-46 255
Entreprises Adaptées			
01	ENTREPRISE ADAPTEE FERMEY VOLTAIRE	-2 155	-43 359
02	ENTREPRISE ADAPTEE ST QUENTIN	116 812	16 625
19	ENTREPRISE ADAPTEE CHAMBOULIVE ST-VIANCE	34	-35
27	ENTREPRISE ADAPTEE GISORS	-614 237	-420 290
27	ENTREPRISE ADAPTEE SAINT SEBASTIEN	16 518	-3 630
27	ENTREPRISE ADAPTEE FRANCHEVILLE	-416 639	-117 442
52	ENTREPRISE ADAPTEE BOLOGNE	-70 544	-105 593
52	ENTREPRISE ADAPTEE PERRANCEY	7 897	-48 133
52	ENTREPRISE ADAPTEE LANGRES	-87 107	-44 615
56	ENTREPRISE ADAPTEE LARMOR PLAGE	25 790	8 625
89	ENTREPRISE ADAPTEE SENS	205 889	42 136
92	ENTREPRISE ADAPTEE LEVALLOIS	903 737	220 851
S/Total Vie Professionnelle		1 987 469	-1 353 734

Dpt	ETABLISSEMENTS	RESULTATS 2010	RESULTATS 2009
VIE SOCIALE			
01	FOYER MEXIMIEUX	165 735	54 887
01	SAH MEXIMIEUX	134 022	-10 211
02	SAVS ST QUENTIN	37 369	14 234
20	FOYER PRUNELLI	-114 541	-61 000
27	CAJ GISORS	28 435	-33 712
27	SAVS GISORS	-7 174	-15 411
27	FOYER FRANCHEVILLE	28 541	20 525
27	SAVS FRANCHEVILLE	18 140	-23 055
27	FOYER ST SEBASTIEN	35 537	20 197
27	FOYER HEBERGEMENT GISORS	-25 344	-87 176
27	CAJT FRANCHEVILLE	6 436	-
27	CAJT ST SEBASTIEN	4 669	-
32	FOYER HEBERGEMENT DE ST-MONT	11 338	-50 093
37	FOYER HEBERGEMENT BRIDORE	-32	-47 692
37	SAAJ BRIDORE	29 227	-22 677
37	SAVS BRIDORE	17 466	-45 567
52	SAS BREUVANNES	2 663	-2 530
52	SAS FRONCLES	5 430	11 399
52	FOYER HEBERGEMENT BREUVANNES	1 938	35 101
52	FOYER HEBERGEMENT FRONCLES	32 274	-11 717
52	POLE ADMINISTRATIF CHAUMONT	-	-
66	SAS SOREDE	11 388	-5 710
66	TUTELLES SOREDE	-31 739	71 260
66	Sorède Foyer "le Veinat"	39 484	-57 249
66	SAMSAH HEBERGEMENT SOREDE	2 146	-409
66	SAMSAH SOINS SOREDE	14 297	9 869
71	SAVS CHALON SUR SAONE	-38 605	-37 395
71	FSA CHALON SUR SAONE	1 084	-100 348
81	SAVS BRACONNAC	108 538	117 438
81	FOYER HEBERGEMENT BRACONNAC	11 402	62 100
89	SAS SENS	-15 518	4 206
89	FOYER ECLATE SENS	15 041	1 056
89	FOYER HEBERGEMENT SENS	1 474	-85 247
89	SAMSAH SENS CG	381	2 312
89	SAMSAH SENS DDASS	181 647	121 167
95	SAS TAVERNY	40 740	14 271
95	FOYER TAVERNY	2 701	5 665
S/Total Vie Sociale		756 590	-131 512

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Dpt	ETABLISSEMENTS	RESULTATS 2010	RESULTATS 2009
GRANDE DEPENDANCE			
02	MAS CHÂTEAU-THIERRY	66 786	-137 959
27	FOYER OCCUPATIONNEL GISORS	-5 148	272
32	FOYER DE VIE ST-MONT	138 690	57 340
37	FOYER DE VIE DE LOCHES	-84 363	-71 092
52	FOYER OCCUPATIONNEL BREUVANNES	-50 737	-71 578
60	FAM HEBERGEMENT BAILLEUL SUR THERAINS	-202 406	51 734
60	FAM SOINS BAILLEUL SUR THERAINS	-76 726	52 287
63	FAM HEBERGEMENT PIONSAT	-36 439	79 797
63	FAM SOINS PIONSAT	64 905	-47 162
63	CMPR PIONSAT	10 737	178 137
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS	142 101	-159 965
81	FOYER OCCUPATIONNEL BRACONNAC	135 665	-52 957
81	FAM SOINS LACAUNE	59 299	-2 618
81	FAM HEBERGEMENT LACAUNE	139 432	87 368
81	FOT LACAUNE	68 329	-63 213
84	FAM HEBERGEMENT AUBIGNAN	31 026	-109 271
84	FAM SOINS AUBIGNAN	79 129	63 172
S/Total Grande Dependance		480 281	-145 708
TOTAL ETABLISSEMENTS		4 514 466	-794 052

A.2.2 DETAIL DES RESULTATS DES AUTRES STRUCTURES

Dpt	ETABLISSEMENTS	RESULTATS 2010	RESULTATS 2009
95	SCI Domont	0	0
95	SCI Menucourt	137 983	21 141
95	SCI Saint Leu	40 446	39 189
81	Structures diverses	1 352	1 945
92	Siège Fédéral	-174 228	-706 033
TOTAL AUTRES STRUCTURES		5 553	-643 758
RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION		1 962	-287 202
RESULTAT CONSOLIDE		4 521 981	-1 725 012

A.3 ANNEXES

A.3.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS

Les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2010 sont les suivants :

1. Modification du périmètre de consolidation 2010

Les établissements suivants ont été intégrés ou supprimés du périmètre de consolidation depuis le 1^{er} janvier 2010 :

Département des Pyrénées- Orientales (66) :

- Transfert du service tutélaire de Sorède à une structure externe.

Département de la Saône et Loire (71) :

- Transformation du SAVS de Crissey en SAJ et transformation du FSA de Crissey en SAVS.

Département de Seine et Marne (77) :

- Fusion des budgets de la Section Autisme et de l'IME de Montereau.

Département du Tarn (81) :

- Fusion de l'IME et de l'IMPRO de Dourgne en une seule entité : IME « PLATEFORME ».

Département de l'Yonne (89) :

- Transfert du service tutélaire de Sens au sein du SAVS de SENS.

Département des Hauts de Seine (92) :

- Reprise du SAFEP/SAAAI « SIAM 92 ».

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

2. Publication dans les comptes financiers des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Nous portons également à votre connaissance le montant global des rémunérations et avantages en nature des trois personnes ayant perçu les plus hautes rémunérations au cours de l'exercice 2010. Ce montant s'élève à 437 K€ bruts annuels.

3. Acquisition d'un nouveau Siège

Pour répondre aux contraintes toujours plus grandes de l'environnement politique et économique du secteur médico-social, la Fédération des APAJH doit adapter son organisation.

La croissance du périmètre de gestion de la Fédération dans le secteur du médico-social a conduit mécaniquement à une augmentation du nombre de salariés des fonctions support (notamment des fonctions financière, ressources humaines et développement).

On peut aussi observer la très forte croissance du service formation qui a besoin de salles d'activités pour réaliser ses prestations ainsi que du Service Accompagnement et Loisirs qui voit son activité progresser de manière significative chaque année.

Cette mobilisation de moyens rend le Siège actuel de la Fédération des APAJH particulièrement exigu et inadapté.

De plus et dans le cadre d'une ouverture toujours plus importante des instances politiques, il apparaît nécessaire de tenir compte de la dispersion géographique des élus - source de richesses lors des échanges et des réflexions – en facilitant les conditions de leurs travaux et de proposer un Siège dont la localisation permet un accès plus aisé et ce par tous les types de transport.

De la même façon, une réflexion doit être menée afin d'améliorer les conditions et les temps de transport des salariés du Siège de la Fédération.

Sur la base d'un cahier des charges répondant aux critères évoqués ci-dessus, la Fédération des APAJH a procédé le 1^{er} décembre 2010 à l'acquisition du 29^{ème} étage de la Tour Montparnasse.

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
20, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

Ce nouveau Siège a été acquis pour 7.886.500 € auquel il convient d'ajouter les frais d'acte pour 489.018,63 € et les honoraires de l'agent immobilier en charge du dossier pour 235.806,35 €.

Le coût global de l'opération a été intégralement financé par ponction sur la trésorerie propre de la Fédération des APAJH.

4. Reconstruction du CMPR de Pionsat

En début d'année 2008, la Fédération des APAJH a mandaté une société d'architecte afin d'étudier un plan de rénovation du bâtiment abritant le CMPR (Centre de Médecine Physique et de Réadaptation) de Pionsat.

En début 2010 et compte-tenu de l'évolution des normes en la matière, la Fédération des APAJH a mandaté son Assistant à Maîtrise d'Ouvrage la société Habitat Services afin de réaliser en collaboration avec la société une seconde étude du projet.

Cette deuxième mission a permis de constater qu'il était préférable aussi bien en terme de qualité d'accueil que de coût budgétaire, de construire un nouveau bâtiment (qui serait situé entre le Foyer d'Accueil Médicalisé et le CMPR actuel) et de détruire le bâtiment actuel.

La validation définitive du projet de construction d'un bâtiment neuf est subordonné à l'accord de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH).

Dès que l'ARH d'Auvergne aura donné son accord sur cette nouvelle proposition (la position de l'ARH devrait être connue en juin 2011) et en fonction du calendrier définitif de l'opération, le plan d'amortissement du bâtiment actuel (dont la valeur nette comptable au 31 décembre 2010 s'élève à 295.487 €) et des nouvelles installations de désenfumage (dont la valeur nette comptable s'élève à 286.019 €) sera revu afin que leur valeur nette comptable soit ramenée à 0 l'année de démolition (le bâtiment et les agencements actuels donneront donc lieu à un amortissement accéléré).

Il faut également noter que l'ensemble des coûts déjà engagés dans le cadre de ce projet (et notamment les honoraires d'architecte qui représente 229.314 € à fin 2010) fera l'objet d'une activation dès la fin des travaux liés au nouveau bâtiment.

5. Honoraires du commissaire aux comptes

En application de l'article R123-196 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2010 :

- Honoraires comptabilisés au titre de la mission de contrôle légal : 103.813 € TTC
- Honoraires comptabilisés au titre de diligences liées à la mission de contrôle légal : 2.894 € TTC

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du règlement 99-01 du C.R.C relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'Associations.
- Du règlement 2002-10 du C.R.C relatif aux amortissements et dépréciation.
- Du règlement 2004-16 du C.R.C relatif à leur évaluation et comptabilisation.
- De l'avis 2007-05 du C.N.C relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé.

Principales conséquences de l'avis 2007-05 du C.N.C :

Dans les comptes administratifs :

Conformément à l'avis 2007-05, les établissements de la Fédération des APAJH ont appliqué la norme comptable M22 pour l'élaboration de leurs comptes administratifs.

L'application de cet avis implique la comptabilisation dans les établissements de toutes les écritures de provisions indépendamment de leur financement par le tarificateur. Les principaux postes concernés sont :

- les amortissements relatifs aux immobilisations traitées selon la règle des composants,
- les provisions pour congés à payer,
- les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Dans les comptes consolidés :

L'application de la norme comptable M22 dès 2009 dans les comptes administratifs a contribué à rapprocher les règles de la comptabilité « médico-sociale » des règles comptables communément appliquées, ce qui a eu pour conséquence de supprimer les principales distorsions entre les comptes administratifs et les comptes consolidés et de simplifier ainsi le processus de clôture des comptes consolidés.

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

Toutefois, il est à signaler que certaines distorsions, peu significatives, persistent à la clôture de l'exercice 2010. Au 31 décembre 2010, l'impact de ces distorsions est inférieure à 2 K€.

Les méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à savoir, prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations au sens de la réglementation sont désormais inscrits en immobilisations lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif.

b. Amortissements

Pour l'ensemble des immobilisations de la Fédération des APAJH, la règle des composants s'applique dans les comptes des établissements en gestion nationale.

Concernant les biens immeubles, la Fédération des APAJH a retenu les durées d'amortissements suivantes :

Composants	Durée
Gros œuvre	40
Étanchéité, toiture	20
Façade	30
Ascenseur	25
Electricité, Gaz, Chauffage	25
Groupe électrogène	30
Climatisation, désenfumage	20
Câblages techniques	15
Plomberie, canalisations	25
Protection incendie	20
Autres installations techniques	10
Finitions, second œuvre, abords...	10
Autres	10

c. Indemnités de Départ à la Retraite (IDR)

Les modalités de détermination de la provision d'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) ont été établies par un organisme spécialisé qui a réévalué la provision à constituer au 31 décembre 2010 à partir des données salariales 2010.

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

Les hypothèses retenues sont identiques à celles de l'année précédente :

- Age du départ à la retraite : 65 ans
- Départ à la retraite : A l'initiative du salarié
- Taux de croissance des salaires : 2.5% (en partant de l'hypothèse d'une inflation à 2%)
- Taux d'actualisation : 4%
- Taux de turn-over : Données INSEE
- Taux de décès : Table TF 00/02
- Taux de charges sociales : 50%

Au 31 décembre 2010, le passif social s'élève à 7 444 349 €.

d. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

e. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur à l'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

f. Disponibilités et concours bancaires

Les positions des comptes dont les banques gestionnaires font l'objet d'une convention de fusion de comptes avec la Fédération des APAJH sont appréhendées de manière globale.

Ainsi, pour un même compte d'un même établissement financier, au lieu d'indiquer le montant des sous-comptes débiteurs à l'actif en disponibilités et le montant des sous-comptes créditeurs au passif en concours bancaires, seule la position nette du compte est mentionnée (addition des soldes créditeurs et des soldes débiteurs et comptabilisation à l'actif si le solde est débiteur et au passif si le solde est créditeur).

g. Litiges

Dans le cadre de ses activités normales, la Fédération des APAJH est impliquée dans diverses procédures judiciaires (litiges prud'homaux notamment).

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH XCO LOIRE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

La Fédération des APAJH constitue une provision chaque fois qu'elle a une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour la Fédération des APAJH.

A ce titre, la Fédération des APAJH a provisionné 794 191,94 € au titre du litige qui l'oppose à l'Association EURE ACTIVE.

Pour mémoire, le Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné la Fédération des APAJH à payer à l'Eure Active la somme de 794 191,94 € et a fixé la créance due par l'Eure Active à la Fédération à 1 177 150 €.

Suite à cette décision, l'avocat de la Fédération des APAJH a immédiatement demandé la compensation des sommes qui est de droit dans ce type de contentieux.

Néanmoins, dans l'attente de cette décision, la Fédération a décidé par mesure de prudence de provisionner la somme due à l'Eure Active soit 794 191,94 €.

En effet si cette compensation n'est pas actée par voie judiciaire, chaque partie pourrait être contrainte de verser les sommes dues. En l'espèce l'Eure Active qui dans le cadre de sa liquidation est insolvable ne verserait rien, alors que la Fédération des APAJH qui dispose des ressources nécessaires pourrait avoir à acquitter sa dette.

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

A.3.3 AUTRES INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

a. Valeurs mobilières de placement :

La valeur liquidative des placements financiers à la date de clôture est supérieure à la valeur d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'est constituée.

Les produits financiers issus des SICAV sont évalués selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

b. Charges et Produits constatés d'avance :

Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à **705 K€** et les produits constatés d'avance d'un montant de **241 K€** concernent les activités d'exploitation.

c. Charges à payer :

Les charges à payer se décomposent principalement de la manière suivante :

- Fournisseurs – Factures non parvenues : **1.001 K€**
- Personnel charges à payer : **5.221 K€**
- Organismes sociaux : **2.626 K€**

d. Produits à recevoir :

Les produits à recevoir se décomposent principalement comme suit :

- Clients : Produits non encore facturés : **1.134 K€**
- Personnel et organismes sociaux : **45 K€**
- Autres produits à recevoir : **657 K€**

e. Transferts de charges :

Les transferts de charges s'élèvent à **1.113 K€** et comprennent principalement les transferts de charges de personnel pour **827 K€**.

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

A.3.4 NOTES SUR LE BILAN

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.4.1 MOUVEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

RUBRIQUE	Valeur début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	654 963	31 637	11 604		674 996
Total	654 963	31 637	11 604		674 996
Immobilisations corporelles					
TERRAINS	2 097 298	204 800		171 785	2 473 883
AGENCEMENTS TERRAINS	649 206	12 373			661 579
BATIMENTS (1)	70 879 168	1 172 384	107 793	9 745 357	81 689 116
AGENCEMENTS BATIMENTS	18 691 409	1 003 512	33 954	1 283 643	20 944 610
MATERIEL ET OUTILLAGE	18 210 673	766 686	288 957	1 919	18 690 321
AGENCEMENTS	6 060 803	444 741	30 132		6 475 411
MATERIEL DE TRANSPORT	6 813 684	448 576	223 227		7 039 033
MATERIEL DE BUREAU	3 726 407	346 924	117 802	-427	3 955 102
MOBILIER	3 415 220	289 348	21 628	73 166	3 756 107
AUTRES IMMO CORPORELLES	785 960	10 437	7 877		788 520
IMMO SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	254 357				254 357
IMMOBILISATIONS EN COURS	5 900 356	13 398 881		-6 172 006	13 127 231
AVANCES ET ACOMPTES	4 810 670	332 799		-5 103 437	40 033
Total	142 295 209	18 431 462	831 370		159 895 301
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS	127 553	1 045	2 901		125 697
PRETS	72 111	2 075	33 515		40 671
AUTRES IMMO. FINANCIERES	8 238 915	540 236	194 560		8 584 592
Total	8 438 579	543 356	230 976		8 750 959
TOTAUX	151 388 751	19 006 455	1 073 949		169 321 257

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir -- BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.4.2 MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	487 537	55 364	9 979		532 922
Total	487 537	55 364	9 979		532 922
Immobilisations corporelles					
TERRAINS					
AGENCEMENTS TERRAINS	407 953	38 557			446 509
BATIMENTS	22 600 287	2 904 543	48 740		25 456 090
AGENCEMENTS BATIMENTS	9 787 532	1 006 695	26 814	1 494	10 768 907
MATERIEL ET OUTILLAGE	13 761 308	1 248 306	267 360		14 742 253
AGENCEMENTS	3 182 746	352 873	13 794	-1 494	3 520 330
MATERIEL DE TRANSPORT	4 598 804	688 608	192 365		5 095 047
MATERIEL DE BUREAU	3 255 768	300 227	116 544		3 439 451
MOBILIER	2 153 564	274 579	17 405	-4 770	2 405 968
AUTRES IMMO CORPORELLES	1 765 097	146 391	17 399	-24 484	1 869 605
IMMO SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	27 898	2 095		29 254	59 246
Total	61 540 956	6 962 872	700 421		67 803 406
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS		1 473			1 473
PRETS					
AUTRES IMMO. FINANCIERES		3 614			3 614
Total		5 087			5 087
TOTAUX	62 028 493	7 023 323	710 400		68 341 415

RUBRIQUE	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
CHARGES A REPARTIR (1) Total	12 495		12 495		

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
 108, rue de l'Avenir - BP 178
 42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
 Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.4.3 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2010

CREANCES	MONTANT NET	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	124 224		124 224
Prêts (1)	40 671	40 671	
Autres immobilisations financières	8 580 977		8 580 977
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	19 970 128	19 970 128	
Autres créances	5 080 776	5 080 776	
Charges constatées d'avance	705 475	705 475	
TOTAL	34 502 251	25 797 049	8 705 201
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	2 075		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	33 515		

DETTES	MONTANT NET	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits (1)	52 898 970	3 984 792	13 008 357	35 905 821
Emprunts et dettes financières divers	747 408	553 908	105 559	87 941
Fournisseurs et comptes rattachés	6 866 485	6 866 485		
Dettes fiscales et sociales	17 025 424	17 025 424		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 065 629	1 065 629		
Autres dettes	1 092 718	1 092 718		
Produits constatés d'avance	241 016	241 016		
TOTAL	79 937 650	30 829 972	13 113 916	35 993 762
(1) Montant :				
- Emprunts souscrits en 2010	5 861 095			
- Entrée de périmètre	3 691			
- Remboursements de l'exercice	4 173 566			
- Concours bancaires	270 016			

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.4.4 ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ET DES DONS ET LEGS

Nature	Montant en début d'exercice	Augmentations de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Dons et legs	1 117 632 €		51 118 €			1 168 750 €
Subventions d'investissement non renouvelables (1)	7 117 210 €		1 271 853 €		205 235 €	8 594 298 €
Subventions d'équipement	8 575 413 €		13 722 €		- 205 235 €	8 383 900 €

(1) L'augmentation des subventions d'investissement non renouvelables comprend la transmission du patrimoine dont a bénéficié l'IME de Guerchy pour un montant de 1 266 K€

A.3.4.5 MOUVEMENTS DES PROVISIONS ET DES FONDS DEDIES

RUBRIQUE	Montant en début d'exercice	Augmentations de Périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées						
COUVERTURE DU BFR RESERVE DE TRESORERIE	1 716 743 €	124 117 €				1 840 860 €
AUTRES PROV. REGLEMENTEES & AMORT.DEROG	9 015 024 €		1 420 647 €	345 845 €		10 089 826 €
DIFF. SUR REAL D'ELTS. D'ACTIF	1 162 842 €		16 859 €	137 €		1 179 564 €
Total	11 894 609 €	124 117 €	1 437 506 €	345 982 €	- €	13 110 250 €
Provisions pour risques et charges						
PROVISIONS POUR LITIGES	819 400 €		1 484 200 €	483 400 €		1 820 200 €
PROV. POUR CHARGES FISCALES	168 614 €		56 930 €			225 544 €
AUTRES PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	423 139 €	5 000 €	40 216 €	21 026 €		447 329 €
PROVISIONS POUR DEPART EN RETRAITE	7 874 928 €	23 000 €	362 496 €	816 074 €		7 444 350 €
Total	9 286 081 €	28 000 €	1 943 842 €	1 320 500 €	- €	9 937 423 €
Fonds dédiés	1 456 576 €	23 310 €	159 528 €	313 564 €		1 325 850 €
Provisions pour dépréciation						
STOCKS ET EN COURS	3 384 €					3 384 €
CREANCES	1 190 909 €		393 823 €	183 674 €		1 401 058 €
Total	1 194 293 €	- €	393 823 €	183 674 €	- €	1 404 442 €
TOTAUX	23 831 559 €	175 427 €	3 934 699 €	2 163 720 €	- €	25 777 965 €

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010****EXCO LOIRE**

Z.I. Molina la Chazotte Sud

108, rue de l'Avenir - BP 178

42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.4.6 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (EN €)

	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
Report à nouveaux au 01/01/10			49 439 601
Variation du périmètre de consolidation	307 941		307 941
Guerchy - Dévolution du patrimoine	1 266 597		1 266 597
Subventions d'investissement non renouvelables	5 256		5 256
Subventions d'investissement	355 590	-381 446	-25 856
Dons et legs reçus	51 118		51 118
Résultat comptable 2010	4 521 981		4 521 981
Provisions pour réserves de trésorerie			
Provisions pour renouvellement des immobilisations	1 141 660	-244 220	897 441
Provisions pour amortissements dérogatoires	83 015	-101 626	-18 611
Provisions pour différence sur réalisation d'actifs	16 859	-137	16 722
Provision Règlementée (Crédits non reconductibles)	195 972		195 972
TOTAUX			56 658 162
SOLDE AU 31/12/10			56 658 162

B. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

A.3.5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Z.I. Molina la Chazotte Sud
 108, rue de l'Avenir - BP 178
 42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
 Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.5.1 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT DE L'EXERCICE

NATURE DU RESULTAT	RESULTATS NETS (soldes)	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat activités encadrées N (structures sociales) Siège	3 084 635 € -174 228 €	-2 335 350 €	5 419 985 €
Résultat gestion propre N (structures commerciales)	1 429 830 €		
Résultats administratifs des établissements	4 340 237 €		
<i>Retraitements résultats administratifs</i>	1 962 €		
Total après retraitements de consolidation	4 342 199 €		
Résultats SCI et autres structures	179 781 €		
RESULTAT CONSOLIDE	4 521 981 €		

NATURE DES ACTIVITES	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION SOCIALE	101 389 962 €
CHIFFRE D'AFFAIRES GESTION PROPRE	34 537 908 €
TOTAL	135 927 870 €

**B. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.6 TABLEAU DE REPARTITION DE L'EFFECTIF MOYEN

Contrats	Effectif moyen en ETP 2009	Effectif moyen en ETP 2010
	Inscrits	Inscrits
Contrats à Durée Indéterminée	1 639	1 656
Contrats à Durée Déterminée	156	199
Travailleurs en situation de handicap	1 909	1 915
Détachés des Ministères	30	29
Contrats d'aide à l'emploi	8	11
Contrats de Qualification	19	24
Total	3 761	3 834

Contrats	Effectif moyen en ETP 2009	Effectif moyen en ETP 2010
	Non Inscrits	Non Inscrits
Résidents	777	800
Travailleurs en situation de handicap stagiaire	3	4
Stagiaires des Ecoles	4	5
Total	784	809

La Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie ouvre, pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans.

Conformément à l'avis CU n°2004-F du 13/10/04, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis ouvert au titre du DIF, au 31 décembre 2010 est de 190.526 heures.

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

B.3.7 AUTRES INFORMATIONS

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.7.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

• **Cautions**

a) Garantie Préfecture de Paris (Service Accompagnement Loisirs)	51 833 €
b) Cautions Tourisme – Service Accompagnement Loisirs	31 008 €
c) Cautions Affranchissement Entreprise Adaptée de Levallois	15 244 €
d) Cautions URSSAF de l'Aisne	15 148 €
e) Garantie CGOS - Service Accompagnement Loisirs	5 000 €

A.3.7.2 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

a) Crédit Agricole Ile de France	403 452 €
b) Banque Populaire Rives de Paris	1 641 573 €

A.3.7.3 DETTES GARANTIES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

a) Dexia CLF Banque	16 326 572 €
b) Des matériels et locaux sont mis à disposition à titre gratuit par les donneurs d'ordre, dans certains établissements.	

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
 108, rue de l'Avenir - BP 178
 42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
 Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.3.7.4 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

	Valeurs d'origine des biens	Valeurs de rachat des biens	REDEVANCES		Restant dû à la clôture de l'exercice			
			Antérieures	de l'année	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans
MOBILIER	2 458 038 €	104 041 €	1 254 745 €	386 103 €	1 026 842 €	345 534 €	678 458 €	2 850 €
IMMOBILIER	649 245 €	1 €	259 698 €	43 283 €	432 830 €	43 283 €	173 132 €	216 415 €
TOTAL	3 107 283 €	104 042 €	1 514 443 €	429 386 €	1 459 672 €	388 817 €	851 590 €	219 265 €

IMMOBILIER	COUT D'ENTREE	AMORTISSEMENT		VALEUR NETTE
		EXERCICE	CUMULE	
CONSTRUCTION EA BOLOGNE	649 245 €	29 033 €	265 618 €	383 627 €

A. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

EXCO LOIRE
Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.50

A.4 TABLEAU DE FINANCEMENT ET ANALYSE FINANCIERE

	31/12/2010 en K€	31/12/2009 en K€
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	4 522	-1 725
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions nettes des reprises	8 667	9 489
- Plus ou moins value de cession	-19	-15
- Reprise de subvention d'investissement	-381	-285
Capacité d'Autofinancement	12 788	7 463
Variation des actifs circulants	649	363
Variation des passifs court terme	-1 672	-2 325
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 023	-1 962
Trésorerie provenant de l'exploitation (A) :	13 811	9 425
OPERATION D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant d'acquisitions d'immobilisations	-18 214	-20 027
Encaissement résultant de cessions d'immobilisations	427	1 910
Entrée de périmètre	387	106
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B) :	-17 400	-18 011
OPERATION DE FINANCEMENT		
Sommes reçues en fonds associatifs	2 140	1 224
Emission d'emprunts	5 861	11 034
Remboursement d'emprunts	-4 174	-4 110
Trésorerie provenant des opérations de financement (C) :	3 828	8 149
Variation de trésorerie (A + B + C + D)	240	-437
Trésorerie en début d'exercice (E)	21 319	21 756
Trésorerie en fin d'exercice (A + B + C + D + E)	21 559	21 319

FEDERATION DES APAJH

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.

Association Loi 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1974

185 bureaux de la Colline

92213 SAINT CLOUD CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération des APAJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note A.3.1.A « Reconstruction du CMPR de Pionsat » de l'annexe relative à l'impact au niveau comptable de la construction d'un bâtiment neuf.
- La note A.3.2.g. « Litiges » de l'annexe relative au litige avec l'Association Eure Active.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondages la conformité des produits de tarification comptabilisés avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association. Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés par votre association sont conformes aux décisions des autorités administratives finançant ces établissements.
- Le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les conséquences de l'avis 2007-05 du CNC. Malgré l'homogénéisation des règles comptables entre les comptes administratifs et les comptes annuels, il demeure des divergences entre le cumul des comptes administratifs et le résultat consolidé. En conséquence, nous avons validé le tableau de votre annexe qui détaille les opérations constituant le passage de la somme des résultats administratifs des structures au résultat comptable consolidé de la Fédération des APAJH.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le correct traitement comptable des sommes inscrites au poste « Immobilisations corporelles en cours ».
- Une provision pour retraite dont le montant s'élève à 7 444 K€ à la clôture de l'exercice est comptabilisée au passif de l'association. Les modalités de détermination de cette provision sont relatées dans l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant d'un processus d'estimation complexe impliquant des techniques spécialisées, à valider les conclusions d'un organisme spécialisé indépendant qui a évalué la provision à constituer au 31 décembre 2010 à partir des données salariales 2010. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que l'examen de la situation des litiges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Etienne, le 13 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes



EXCO Loire

Brigitte DUBOIS